bonne en 1886 et *les Ruines de la grande salle de la cour des Comptes au premier étage du palais du quai d'Orsay* (1887); *l'Institut de France, la Montagne Sainte-Geneviève et le quartier de la place Maubert* (1888). Ce remarquable artiste a également exposé de beaux dessins et des aquarelles.

LANTANINE s. f. (lan-ta-ni-ne — rad. *lantanier*, nom de plante). Thérap. Nouvel antipyrétique extrait d'une plante brésilienne, le lantanier (*lantana brasiliensis*). Les médecins péruviens la prescrivent contre toutes les pyrexies à la dose de 0 gr. 10 toutes les deux heures jusqu'à 2 grammes par jour.

Lanterne (La), journal politique quotidien. — Sous la direction de M. Eugène Mayer, la *Lanterne* prit en peu de mois une place importante dans la presse parisienne. La collaboration de M. Yves Guyot, qui, sous la signature de « Un vieux petit employé », fit paraître dans ce journal une série d'articles dirigés contre la préfecture de police et les abus de cette institution, assurnient à « la Lanterne » un développement rapide et un succès qui s'affirma de plus en plus. N'appartenant à aucune coterie, ce journal a une politique franchement républicaine et anticléricale. Il s'est attaché surtout à signaler les abus de tous genres. Citons ses campagnes contre la préfecture de police, les maisons d'aliénés qu'il appelle avec raison les *bagnes des fous*, ses luttes contre la magistrature inamovible et réactionnaire, ses révélations incessantes contre les envahissements du clergé, son attitude en 1886, vis-à-vis de certains négociants qui, au détriment du commerce national, font vernir leurs marchandises de l'Allemagne. En 1888, « la Lanterne » fit une ardente campagne pour le général Boulanger; mais elle se sépara de lui lorsqu'il groupa autour de lui les adversaires de la République, et elle n'a cessé depuis lors de le combattre.

*** LANTHANE** s. m. — Encycl. Chim. Le *lanthane*, obtenu à l'état métallique compact par Hildebrand et Norton selon la même méthode que le cérium, est très voisin de ce dernier métal; il fond à peu près à la même température, mais il est un peu plus dur; sa densité est 6,1. Il se ternit à l'air et brûle avec éclat quand on le projette dans une flamme en petits fragments. Ses composés sont pour la plupart isomorphes de ceux du cérium ou du didyme. Cleve donne à l'oxyde de lanthane la formule La_2O_3 et au chlorure $LaCl^6$. Le poids atomique déduit de cette formule par la loi de Dulong et Petit est concordant avec celui que l'observation directe a fournie à Hildebrand et Norton. Le lanthane a été trouvé dans la marne de Carrare, dans les os ; il existe probablement dans le Soleil.

LANTHOPINE s. f. (lan-to-pi-ne — du gr. *lanthanein*, être cache, et de *opium*). Chim. Base de l'opium, répondant pour formule à $C^{33}H^{35}AzO^6$, extraite par Hesse des eaux mères de la morphine et de la codéine. Elle est blanche, amorphe, sans odeur ni saveur, insoluble dans l'eau, soluble dans un grand excès d'acide acétique.

*** LANZA** (Giovanni), homme politique italien, né à Viguale, près de Casal-Monferrato (Piémont), en 1815. — Il est mort à Rome le 9 mars 1882.

LAO, pays de la Sénégambie, sur la rive gauche du Sénégal, borné au N. par le Sénégal; à l'E. par le Fouta central; au S. par le désert et les forêts traversées en 1818 par Mollien et à l'E. par le pays de Toro. Ce pays, coupé en deux parties par le marigot de Doué, renferme 40 villages et une population de 20.170 hab. Les trois villages les plus considérables, centres de commerce importants, sont : Medina, Goléré et Pété, tous sur la rive gauche du marigot de Doué. Le Lao a été placé sous le protectorat de la France par traité du 5 octobre 1877.

LAOKAY ou **LAO-KAI**, ville du Tonkin, province de Tuyen-Quan, près de la frontière de Chine (Yunnan), sur la rive gauche du fleuve Rouge, au confluent de la rivière Nan-Si-Ho et à 235 kilom. N.-O. de Hanoï, par 22° 30' de lat. N. et 101° 39' de long. E. Laokay est entourée d'une enceinte en pierre. C'est un marché important pour les échanges entre la Chine et toutes les villes de quelque importance du Tonkin ; sa douane rapporte de grands revenus au chef des Pavillons noirs. Des bateaux à vapeur légers peuvent remonter le fleuve Rouge jusqu'à Laokay. Les environs de cette ville renferment de riches gisements de cristal de roche, de houille, de cuivre, de fer, de plomb et de zinc. Prise en 1859 par un chef chinois indépendant qui la rendit prospère, elle tomba en 1868 au pouvoir de Liou-Vinh-Phuoc, chef des Pavillons noirs. Depuis 1886, la France y a établi un poste militaire.

LAOPHIS s. m. (la-o-fis — du gr. *laos*, foule; *ophis*, serpent). Paléont. Genre de serpents fossiles que l'on considère comme voisins des crotales. L'espèce type, le Laophis crotalolde, a été établi par Owen sur des vertèbres provenant de la baie de Salonique. La longueur de ce serpent devait atteindre 3 mètres.

LAOPTÉRYX s. m. (la-o-pté-riks — du gr. *laos*, peuple ; *pteryx*, aile). Paléont. Genre d'oiseaux fossiles de la sous-classe des Odontornithes. On a rencontré le *laopteryx priscus* dans les dépôts jurassiques de l'Amérique.

LAPACHOÏQUE adj. (la-pa-ko-i-ke — rad. *lapacho*, nom d'un bois). Chim. Se dit d'un acide extrait du lapacho, bois tinctorial fourni par le bignonia de l'Amérique du Sud. Sa formule est $(CH^3)^4C^3O^3$; réduit par le zinc, il donne de la naphtaline et de l'isobutylène.

*** LA PALICE** (Octave-Pierre-Antoine-Henri, vicomte de CHABANNES-CURTON), marin français, né à Paris le 16 mai 1803. — Il est mort dans la même ville le 2 mars 1889. En 1869, M. de Chabannes avait été admis dans le cadre de réserve, nommé sénateur et membre de la commission des Invalides de la marine. Officier très instruit, il s'occupa de toutes les questions intéressant les progrès de la marine. C'est à son initiative que sont dus les premiers essais de torpilles faits dans nos ports.

LAPAROTOMIE s. f. (la-pa-ro-to-mî — du gr. *laparâ*, cavité; *temnô*, je coupe). Chir. Opération chirurgicale consistant à ouvrir plus ou moins largement la cavité abdominale, le plus souvent, sinon toujours, sur la ligne médiane, là où n'existent ni vaisseaux ni muscles, mais seulement la peau, la ligne blanche aponévrotique et le péritoine.

— **Encycl.** La *laparotomie*, qui est devenue depuis les progrès de l'antisepsie une opération presque journalière, est exploratrice lorsque le chirurgien la pratique dans le but de voir ce qui existe dans l'abdomen et de trancher ainsi un diagnostic autrement impossible. Dans la plupart des cas elle est un temps préliminaire à une opération sur l'un des viscères contenus dans l'abdomen. Pour enlever les kystes de l'ovaire et des trompes, les salpingites, les corps fibreux de l'utérus; pour exciser une tumeur fibreuse formant une occlusion intestinale; pour extirper un cancer de l'intestin ; pour suturer une plaie de l'intestin par arme blanche ou projectile, on pratique d'abord une laparotomie. Dans ces dernières années le nombre des indications de la laparotomie s'est beaucoup augmenté, et l'on cherche encore à étendre cette belle opération à un certain nombre de cas paraissant jusqu'à présent désespérés et abandonnés à la médecine purement expectative : par exemple, les péritonites traumatiques et même tuberculeuses, les accidents consécutifs à la perforation de l'intestin. On fait dans ces cas une véritable toilette du péritoine souillé par le pus ou les matières stercorales de l'intestin et qui n'auraient pas manqué de causer la mort. En dehors de ces cas dans lesquels le succès est difficile à affirmer, la laparotomie est une opération qui rend les plus grands services, mais à une condition essentielle, c'est que le chirurgien soit sûr de son antisepsie.

LAPASSET (Ferdinand-Auguste), général français, né à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure) le 29 juillet 1817, mort à Toulouse le 16 septembre 1875. Sous-lieutenant en 1837, et lieutenant d'état-major en 1840, il fut attaché en Algérie, où il fit presque toute sa carrière. Capitaine en 1843, il devint chef du bureau arabe de Tenès en 1845. Peu après, il fonda, en vue de Tenès, un village ou smala indigène dont il fit construire les maisons par les tribus du cercle et qui en peu de temps réunit une population d'environ 250 individus. L'œuvre de l'officier colonisateur produisit l'impression la plus salutaire. Chef d'escadron en 1852, lieutenant-colonel en 1855, colonel en 1859, il devint général de brigade le 7 juin 1865. Lors de la guerre de 1870, il commandait la brigade mixte attachée au 2e corps (Frossard), qui fit preuve de la plus héroïque valeur dans toutes les batailles livrées sous Metz. Le général Lapasset reçut le 27 octobre l'ordre de remettre les drapeaux de l'armée qui pour y être brûlés. Pensant, non sans raison, qu'on voulait les livrer à l'ennemi, il rassembla ses colonels, leur fit part de ses craintes et leur donna l'ordre de brûler les drapeaux en présence de leurs officiers. Ce fait fut immédiatement accompli, et c'est alors qu'il répondit au général en chef du 2e corps : « Mon général, la brigade mixte ne rend ses drapeaux à personne et ne se repose sur personne du soin de les brûler. » Après la guerre, en mai 1871, il reçut le commandement d'une colonne expéditionnaire destinée à opérer en Kabylie. Promu divisionnaire le 24 avril 1871, il commanda la division de Perpignan, puis, en 1873, celle de Toulouse. C'est là, lors des désastreuses inondations qui survinrent au mois de juin 1875, qu'en dirigeant jour et nuit les travaux de sauvetage il gagna la maladie à laquelle il succomba le 16 septembre suivant. Le 29 août 1874 il avait été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

*** LAPIERRE** (Louis-Emile), peintre français, né à Paris en 1818. — Il est mort dans cette ville le 25 mars 1886.

LA PIJARDIÈRE (Louis DE LA COUR DE LA). V. LACOUR (Louis).

*** LAPIN** s. m. — Argot. *Poser un lapin*, S'en aller sans payer. Cette locution doit venir de ce qu'autrefois, dans l'argot des conducteurs de messageries, on donnait le nom de *lapin* au voyageur ou au ballot de marchandise transporté en fraude, et dont le cocher s'appropriait le port.

*** LAPOMMERAYE** (Pierre-Henri-Victor BERDALLE DE), littérateur français, né à Rouen le 20 octobre 1839. — Depuis 1872, il a publié *la Critique de Francillon* (1887, in-18), pièce en un acte, à l'imitation de « la Critique de l'Ecole des Femmes », et fait de nombreuses conférences, soit à la salle du boulevard des Capucines, soit dans les théâtres, comme préface aux pièces jouées dans les matinées littéraires. Il est un des maîtres du genre et ses « feuilletons parlés » ont toujours un grand succès. En 1881, il a été chargé du cours d'histoire et de littérature dramatique au Conservatoire.

Lapons saluant le soleil, tableau de M. Otto Sinding, qui a figuré au Salon de 1885. C'est un souvenir de son pays dont l'artiste a fait une représentation pour le public parisien. Après la longue nuit de l'hiver, le soleil apparaît tout à coup sur l'horizon de la mer, et illumine le ciel de ses chartes roses. Sur un grand terrain mamelonné et couvert de neige, d'où émergent çà et là quelques roches grisâtres, les Lapons, hommes, femmes et enfants, se sont réunis pour fêter au moment de son apparition l'astre radieux qu'ils n'avaient pas vu depuis si longtemps. Il y a une véritable grandeur d'impression dans cette scène d'un caractère presque religieux, dont l'artiste norvégien a été plusieurs fois témoin et qu'il a rendue avec un rare bonheur.

LA PORTE (Jean-Baptiste-Amédée DE), homme politique français, né à Niort (Deux-Sèvres) le 20 juin 1848. Après avoir fait son droit à Paris et s'être fait inscrire au barreau en 1869, il fit la campagne de 1870 à la tête de ses mobiles. En 1873, il entra comme auditeur au conseil d'Etat, fut choisi comme chef de cabinet par M. Christophle, alors ministre des travaux publics, et, après le 16 mai, donna sa démission d'auditeur au conseil d'Etat pour se présenter à la députation à la première vacance dans l'arrondissement de Niort. Elu contre le candidat officiel, il siégea sur les bancs de la gauche républicaine. Il fut réélu en 1881 et en 1885. Membre de la commission du budget, il en fut rapporteur du ministère des Travaux publics.

Le 15 janvier 1886, il devint sous-secrétaire d'Etat des Colonies dans le cabinet Freycinet et conserva ces fonctions jusqu'au 11 décembre 1886. Il donna sa démission à cette époque, mais M. Goblet, président du conseil, le confirma dans la direction de l'administration coloniale. Démissionnaire lors de la chute du ministère Goblet, il reprit ses fonctions sous le premier ministère Tirard (décembre 1887) et les conserva pendant presque toute la durée du cabinet suivant. Les modifications qu'il apporta dans le régime de nos possessions indo-chinoises furent l'occasion d'un conflit entre le sous-secrétaire d'Etat des Colonies et M. Constans, gouverneur général de l'Indo-Chine. Ce conflit se termina par la retraite de M. Constans (1888).

LAPOSTOLET (Charles), peintre français, né à Veiars (Côte d'Or) le 26 septembre 1824. Venu à Paris, il eut les conseils de Léon Cogniet et prit part au Salon pour la première fois en 1848. Il avait envoyé une *Vue prise aux environs de Velars* (Côte d'Or). Depuis cette époque, il fit : *Vue prise aux environs de Velars et Carrière dans la Vallée de l'Estampe* (1885); *la Promenade du jardin, souvenir d'Auteuil* [*Bourgogne*] (1857); *le Combe au Diable, près de Velars* (1859); *le Puits et la Récréation* (1861); *Berthe et Schène de Montbard* (1863); *le Lavoir et Souvenir de Bourgogne* (1865); *Madeleine et sa poupée et Diane* (1866); *Diane et Actéon* (1867); *les Patineurs au bois de Boulogne* (1868); *Un pigeonnier* (1869); *Vue prise du canal Saint-Martin à Paris pendant l'hiver, Vue prise des Buttes-Chaumont* (cette toile appartient au musée du Luxembourg) (1872); *Chaeun son tour*, souvenir du Dauphiné (1870); *la Seine à Auteuil et la Seine à Saint-Denis* (1872); *Dordrecht* (*Pays-de-Calais*) et *Mare basse à Pouville* [*Calvados*] (1873); *Dieppe, vue prise du quai du Pollet* et *l'Avenue des Ternes* (1874); *Rouen, vue de la pointe de Elle Rollet* et *Plage de Villerville* [*Calvados*] (1875); *le Port Saint-Nicolas à Paris* et *la Seine en vue de Rouen* (1876); *Rouen* et *la Station d'Auteuil* (1877); *le Canal de la Guidecca à Venise* (1878); *la Fête de Villerville* (*Calvados*) et *Barques près de Rouen* (1879); *l'Avant-Port de Dunkerque* et *le Port Louis-Phillippe* (1880); *le Port de Rouen* et *la Pêche des moules* (1881); *Environs de Rouen*. M. Lapostolet avait obtenu une médaille de 3e classe en 1870. Il était mis hors concours en 1882 pour une toile acquise par l'Etat : *le Tunnel à Greenwich*, représentant un brick à demi échoué le long du quai. Ajoutons à ces tableaux : *le Port de La Rochelle à marée basse* et *le Port de Nantes* (1883) ; *les Environs de Nantes* et *La Rochelle* (1884) ; *Dunkerque* et *Bassin de Donauville* (1885); *la Garonne à Bordeaux* et *le Quai de Lille à Libourne* (1886) ; *Dunkerque* et *Canal de Chantenay près Nantes* (1887); *Vue de Rouen* et *La Rochelle* (1888).

*** LAPPARENT** (Henri COCHON DE), ingénieur français, né le 13 décembre 1807. — Il est mort à Paris en 1884.

LAPPARENT (Albert DE), neveu du précédent, géologue français, né à Bourges en 1839. Ce savant éminent professe la géologie à la Faculté catholique des sciences de Paris, et il a publié d'excellents traités et manuels, remarquables tant par la science profonde dont l'auteur y fait preuve que par la méthode qui règne dans l'ordonnancement d'innombrables matériaux. On ne s'étonnera pas toutefois d'y trouver une tendance très marquée à faire entrer la science, de gré ou de force dans le cadre du dogme. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de géologie* (1882, in-8°) ; *Cours de minéralogie* (1884, in-8°) ; *Fossiles caractéristiques des terrains sédimentaires dessinés sous la direction de A. de Lapparent, d'après la collection de la Faculté catholique, par P. Fritel* (Paris, *le Bâtard*, de Tonnoude, où il obtint un de ses plus grands succès (1889), et dans l'*Affranchi*, de Latour-Saint-Ybars (1873) ; il parut également au Châtelet, où jouait la troupe de la Porte-Saint-Martin et où il succéda à Dumsine. Une de ses plus belles créations fut celle de Danton dans *Quatre-Vingt-Treize*, de Victor Hugo, au théâtre de la Gaîté (1880). Depuis, il a créé au théâtre de la Porte-Saint-Martin les rôles de d'Aubigné dans *le Donjon des étangs*, de M. Ferdinand Dugué (1883) ; de Yogrid dans *Nana-Sahib*, de M. Richepin (1883) et à l'Ambigu ceux de Mikioz dans *la Grève*, de M. G. Hirsch (1885), de Wilfrid Denver dans *le Roi de l'argent*, de M. Paul Millet (1885) et du marquis de Rouvray dans *la Banque de l'univers*, de M. Grenet-Dancourt (1886).

*** LARCHEY** (François-Etienne), général français, né à Cambrai en 1795. — Il est mort à Versailles le 25 janvier 1881.

*** LARCHEY** (Etienne-Loréda), littérateur français, fils du précédent, né à Metz le 26 janvier 1838. Employé à la bibliothèque de l'Arsenal, M. Larchey a été désigné pour terminer le catalogue des manuscrits et en publier les documents les plus importants. L'auteur déjà cités, il faut ajouter : *Dictionnaire des noms, contenant la recherche étymologique des formes anciennes* (1880, in-12) ; *Almanach des noms, expliquant 2.800 noms de personnes* (1881, in-16) ; *les Cahiers du capitaine Coignet, d'après le manuscrit original* (1883, in-8°) ; *Journal du vieux soldat Fricasse de la 127e demi-brigade* (1792-1802), *d'après le manuscrit original* (1882, in-12).

*** LARCY** (Charles-Paulin-Roger DE SAUBERT, baron DE), homme politique français, né au Vigan (Gard) le 20 août 1805. — Il est mort le 8 novembre 1882 à Pierrelatte (Drôme).

LARGEAU (Victor), explorateur français, né à Niort vers 1840. En 1875 il fit un voyage à Ghadamès et entreprit ensuite la reconnaissance détaillée du Sahara algérien, d'où il revint avec des collections géologiques et minéralogiques. En 1877, sur le rapport de M. L. Drapeyron, une médaille lui fut décernée par la société de géographie de France. Largeau est actuellement chef du cercle de Boké, au rio Nuñez, dans la Sénégambie. Il a publié dans divers articles dans les « Mitteilungen » *le Sahara* (1876, in-12) ; *Flore saharienne* (1879, in-8°) ; *le Pays de Rirka Ouargla* (1879, in-12).

*** LARGENTAYE** (Marie-Ange RIOUST DE), homme politique français, né à Pluduno (Côtes-du-Nord). — Il est mort à Saint-Brieuc le 7 décembre 1883. Il avait été élu le 21 août 1881, sans concurrent, dans la 2e circonscription de Dinan. Pendant toute sa carrière politique il a appartenu à la droite monarchique. — Le député Marie-Jean RIOUST DE), fils du précédent, lui succéda à la Chambre des députés le 24 février 1884, dans la même élection. En octobre 1885, il fut porté sur la liste monarchiste du département des Côtes-du-Nord et élu le quatrième sur neuf.

LAROCHE (Jules-Amand-Félix DE LA ROCHE, dit), acteur français, né à Paris le 29 janvier 1841. Entré au Conservoire en 1859, dans la classe de Provost, il montra de telles dispositions qu'il fut admis à concourir après une année d'études. En 1862, il obtint le premier prix de tragédie et le premier prix de comédie. Un an auparavant, M. Edouard Thierry, directeur de la Comédie-Française, l'avait engagé à ce théâtre où il débuta dans le rôle de Britannicus, de la tragédie de ce nom, et dans celui de Valère, du *Tartufe*. Malgré le succès qu'il obtint dans ces deux rôles, on le confina dans les emplois secondaires du répertoire classique si bien que, son engagement de trois ans terminé, Laroche passa au Vaudeville où il créa : *les Rosaces de M. et Mme Fernel*, de Louis Ulbach, et reprit le personnage si difficile de Fontanares des *Ressources de Quinola*, de Th. Gautier. En 1866, Laroche entra à l'Odéon, où il joua Henri du *Second Mouvement*, Armand de *Madame Aubert*, le marquis du *Marquis de Villemer*, Perillo de *Carmosine* ; Rodolphe de *la Vie de Bohème* ; Lormier du *Maître de la maison* ; de Méré de *la Conjuration d'Amboise*. Ce dernier rôle le classa hors de pair et il comptait au nombre des pensionnaires les plus aimés du public lorsque, à la suite de difficultés survenues entre les directeurs et lui, il quitta l'Odéon en 1867 et rentra, mais en représentation seulement, au Vaudeville où sa reprise de *la Dame aux Camélias* avec Mme Doche eut un véritable retentissement. Après des tournées en province et en Amérique et un court passage dans des théâtres secondaires indignes de sa valeur, Laroche est rentré en 1870 à la Comédie-Française dont il est devenu sociétaire en 1875. Parmi les rôles qu'il y a créés nous citerons : René d'*Hélène*; Chateauvieux de *Jean de Thommeray*; Ragenhardt de *la Fille de Roland*; Lemulus de *Rome vaincue*; Raoul de *Jean Dacier*; Charley de *Daniel Rochat*; Henri de Symeux de *Francillon* (1887), etc. Une physionomie ouverte, des manières distinguées, de l'élégance, une diction correcte, une émotion communicative, sont les caractères distinctifs du talent de M. Laroche, talent viril qui se prête volontiers aux situations fortes.

*** LA ROCHE DERRIEN**, bourg de France (Côtes-du-Nord).—On signale une particularité singulière dans la population de cette petite ville ; le tiers à peu près, 500 à 600 âmes, se compose d'une tribu nomade, sur les origines de laquelle on n'est pas fixé, qui occupe un quartier à part, possède sa langue à elle et se mêle très peu au reste des habitants. Ces individus, qu'on croit descendre d'une ancienne colonie anglaise ou espagnole, exercent principalement des professions ambulantes ; telles que celles de chiffonniers, couvreurs, étameurs ; ils vivent entre eux et pour resserrer davantage leur union contre les indigènes, qu'ils nomment « étrangers », se servent d'un idiome qui argot dont ils ont seuls la clef. Un poète breton moderne, M. N. Quellien, a essayé d'en étesser le vocabulaire : *l'Argot des nomades en Basse-Bretagne* (Paris, 1886, in-8°) ; ce travail est rempli de curieux et instructifs détails.

*** LA ROCHEFOUCAULD** (Marie-Charles-Gabriel-Sosthènes, comte DE), duc de Bisaccia, homme politique français, né à Paris le 10 septembre 1825. — Le 21 août 1881 il fut réélu dans la 1re circonscription de Mamers et conserva, durant la législature 1881-1885, la même attitude d'opposition militante. Il s'était déjà signalé à l'attention publique aux élections générales d'octobre 1885, il fut élu au second tour député de la Sarthe.

*** LAROCHE-JOUBERT** (Jean-Edmond), industriel et homme politique français, né à la Couronne (Charente) le 20 janvier 1820. — Il est mort à Angoulême le 23 juillet 1884, après avoir été réélu député de la 1re circonscription d'Angoulême le 21 août 1881. Au cours de la session du conseil général de la Charente en 1882, il proposa un vœu tendant à supprimer le conseil municipal de Paris et à le remplacer par un « conseil municipal français » de 94 membres élus par tous les départements. — Son fils, M. Edgard Laroche-Joubert, a été élu député en sa place le 14 septembre 1884 et réélu sur la liste bonapartiste de la Charente en octobre 1885.

*** LAROCHELLE** (Henri-Julien BOULLANGER, dit), acteur et directeur de théâtre, né à Paris en 1827.—Il est mort à Meudon le 29 janvier 1884. Après avoir cédé la Porte-Saint-Martin et l'Ambigu pour prendre un repos que lui conseillait instamment son médecin, il s'associa avec M. Debruyère, à qui le bail de la Gaîté venait d'être adjugé. Il s'attacha principalement au drame historique et même national, montant *Lucrèce Borgia* avec Mme Favart et Dumaine et *Henri III et sa cour*, qui fut le grand et le dernier triomphe de Dica-Petit. C'est grâce à son initiative que *Quatre-Vingt-Treize* put être représenté. Etant au premier poste un ensemble qui réunissait les noms de Marie Laurent, Dumaine, Taillade, Paulin-Ménier, Clément-Just et Talien. Il tenta de renouveler, par une grande mise en scène, le succès du *Tour du Monde* avec *Karaban le têtu*, de Verne. Sa digne veuve a eu la généreuse inspiration de faire un legs de 10.000 francs à la Société des artistes dramatiques pour honorer la mémoire de son mari qui, dans sa brillante et laborieuse carrière, s'est toujours occupé de former des artistes sérieux et de mettre en lumière les talents nouveaux. On doit à M. Mathieu-Delaunoue un buste en marbre très ressemblant de Larochelle.

*** LA ROCHETTE** (Athanase-Louis-Antoine POICTEVIN DE), homme politique français, né au château du Quenet (Loire-Inférieure) le 2 juin 1837. — Il est mort le 4 mars 1879.

LAROMBIÈRE (Léobon-Valery-Léon JUPILE), jurisconsulte et magistrat français, né à Saint-Vaury (Creuse) le 23 décembre 1813. En 1841, M. Larombière fut nommé substitut du procureur du roi à Bellac, d'où il passa à Tulle. Il fut ensuite commissaire du gouvernement près le même tribunal en 1848, substitut du procureur général à Limoges en 1849, avocat général en 1853 et président de chambre à la même cour en 1855. Sa valeur comme jurisconsulte, la publication de son *Traité théologique et pratique des obligations* (1857-1858, 5 vol. in-8°) le désignaient pour la cour de Cassation ; il y entra comme conseiller en 1869. Six ans après, il était premier président de la cour d'appel de Paris. L'Académie des sciences morales et politiques le choisit en 1879 pour remplacer M. Valette dans la section de Législation. M. Larombière quitta en 1882 la cour de Paris pour rentrer à la cour de Cassation en qualité de président de chambre ; il conserva ces fonctions jusqu'au 19 décembre 1888, date à laquelle il prit sa retraite. M. Larombière a publié une intéressante traduction du *De natura rerum*, de Lucrèce (1878, in-8°).

*** LA RONCIÈRE LE NOURY** (Camille-Adalbert-Marie, baron CLÉMENT DE), marin et homme politique français, né à Turin le 31 octobre 1813. — Il est mort à Paris le 14 mai 1881.

*** LA ROUNAT** (Charles ROUVENAT DE), littérateur français, né en 1819. — Il est mort à Paris le 25 décembre 1884. Le théâtre a voir donné sa démission de directeur du théâtre de l'Odéon (1867), il redevint journaliste, rédigea le feuilleton dramatique du « XIXe Siècle » et fut ensuite nommé commissaire du gouvernement près les théâtres subventionnés. Son ambition eût été de devenir directeur de l'Opéra ; M. Vaucorbeil ayant été nommé à la place de M. Halanzier, il redevint directeur de l'Odéon, succédant à M. Duquesnel (15 février 1880). Une chute malheureuse qu'il fit dans l'hiver de cette même année en se rendant au ministère, amena une coxalgie qu'on ne put guérir et des suites de laquelle il mourut trois ans plus tard. On a publié de lui, après sa mort, *Souvenirs et Poésies diverses*, avec préface de M. Fr. Sarcey (1886, in-18) ; les *Poésies* renferment de fort jolies pièces de vers, dont la plupart avaient paru antérieurement dans divers recueils, l'« Artiste », la « Revue de Paris », mais qui n'avaient jamais été réunies en volume.

*** LAROUSSE** (Pierre-Athanase), grammairien, lexicographe, littérateur et encyclopédiste français, né à Toucy (Yonne) le 23 octobre 1817, mort à Paris le 3 janvier 1875. — Nous avons essayé de faire connaître l'écrivain et son œuvre, que nous nous efforçons de tenir à jour (v. LAROUSSE aux tomes X et XVI du *Grand Dictionnaire*). Ceque fut l'homme, affectueux et bon entre tous, aucun de ceux qui l'ont approché ne l'oublie, et s'il est un nom qui réveille dans l'esprit l'idée d'indulgente bonne grâce, d'amabilité affable, de bienveillance souriante, c'est celui de l'infatigable travailleur qui a consacré sa vie à la peine. Un écrivain mort trop jeune, lui aussi, M. Adolphe Racot, qui avait beaucoup connu Pierre Larousse et avait été un de ses collaborateurs, a tracé de l'auteur du *Grand Dictionnaire* un portrait familier d'où nous détachons quelques lignes caractéristiques.

« Dans l'immense personnel qui compose aujourd'hui le journalisme parisien, il n'est peut-être pas, dit M. Racot, cinquante personnes qui n'aient donné des lignes au *Dictionnaire universel du XIXe siècle*. Pierre Larousse était républicain, c'est vrai ; mais il faut lui rendre cette justice qu'il fut d'un éclectisme des plus bienveillants pour ses collaborateurs. Ce fut un brave homme dans toute l'acception du mot. Quiconque a vu Pierre Larousse, ses cheveux grisonnants à demi cachés sous son bonnet de velours noir, assis dans son fauteuil de cuir, devant son bureau de la rue Notre-Dame-des-Champs, surchargé de papiers et de livres, n'oubliera jamais cette physionomie fine et spirituelle, ce regard bienveillant dont il accueillait tout le monde, la patience avec laquelle il écoutait toutes les ouvertures, espérant toujours découvrir dans les nouveaux venus des qualités ou des aptitudes spéciales pour son cher *Dictionnaire universel*. Il y avait une raison bien simple pour que tout inconnu désireux d'écrire et de vivre de sa plume accourût chez Larousse. Cet homme étonnant payait la copie à bureau ouvert, comptant. Il était si désireux de publier un dictionnaire vraiment universel, encyclopédique, où rien ne manquât, qu'il acceptait tout, tout, pourvu que ce fût consciencieusement rédigé avec documents précis. A ce jeu, Larousse payait quelquefois dix articles sur le même mot. Il ne s'en apercevait, ou feignait de ne s'en apercevoir, qu'au dernier. Il prenait alors un air désespéré, et levant ses bras en l'air en criant avec un mélange de pitié et d'impatience : « Mais c'est fait, monsieur, c'est « fait! » L'auteur baissait la tête. Il avait compté sur ces cent lignes pour acheter (on était près du jour de l'an) une poupée à sa petite fille. Larousse le regardait, puis brusquement : « Allons, je le prends tout de « même, » et il payait. En dehors de son dictionnaire, de son œuvre, à laquelle il pensait toujours, qui était comme le sang de ses veines, la cervelle de son crâne toujours en feu, ce prodigieux travailleur n'avait qu'une affection : les siens... Fils de Voltaire, de 1830, des chansons de Béranger, des folies anticléricales et républicaines de l'opposition des dernières années de la Restauration, ses erreurs furent celles de sa génération, la génération des Casimir Périer et des Thiers. Ses qualités furent à lui, à lui seul. » Nous partageons trop les « erreurs » de Pierre Larousse pour ne pas les absoudre. M. Adolphe Racot appartenait à un parti dont la tolérance est loin d'être la vertu dominante ; nous ne lui en sommes que plus reconnaissant de s'être montré impartial vis-à-vis du maître qu'il avait appris à estimer.

Dans un article sur le *Grand Dictionnaire*, M. Victor Meunier, après avoir rendu justice à nos efforts pour mettre à jour l'œuvre de Pierre Larousse, rappelle en quelques lignes la première entrevue qu'il eut avec le fondateur du *Grand Dictionnaire*. « Ce fondateur, dit M. Victor Meunier, nous le vîmes en pleine création... Il habitait alors (en 1865) une rue bâtie en matériaux plus durs que nature, apparemment, puisque l'énorme écoulement de voitures qui se fait par son étroit et irrégulier canal est sans effet d'érosion sur ses berges ; c'était rue Saint-André-des-Arts. La librairie était sur le devant. Pour le trouver, prendre au fond de la cour une escalier d'escalier de service, monter au premier étage et pousser une porte. Pierre Larousse était là, assis à son bureau au milieu de la pièce et tournant le dos au jour, qui ne blessait cependant pas par son intensité. Ses collaborateurs lui remettaient, avec leur copie, le compte des lignes qu'elle faisait. Tant de ligne à tant, total tant. Il regardait le total, fournrait la main dans la poche de droite de son pantalon, tirait pêle-mêle de l'or, de l'argent, du billon et payait. Point de reçu : c'était un simplificateur. C'était aussi un homme très instruit, doué d'originalité d'esprit, en fonds de théories personnelles. Cette rondeur d'exécution, sans inconvénient avec les collaborateurs dont Pierre Larousse avait su s'entourer, explique comment une œuvre qui eût pu absorber toute une vie n'en prit en définitive qu'un petit nombre d'années. C'est pourquoi nous en consignons ici le souvenir. »

D'autres l'ont dit avant nous : connaître Pierre Larousse, c'était l'aimer et l'estimer tout à la fois. S'il fallait une preuve nouvelle de cette affection et de cette estime unanimes que rencontra, à toutes les époques de sa vie, celui dont la mémoire nous est restée si chère, nous la trouverions dans le jugement porté sur l'auteur du *Grand Dictionnaire* par un écrivain illustre, dont le cœur était à la hauteur du talent. Le 3 août 1883, Edmond About, présidant la distribution des prix du lycée Charlemagne, rappelait en ces termes l'œuvre de Pierre Larousse : « J'ai connu des maîtres d'étude bien méritants, un entre autres qui avait pris du service chez mon chef et vénéré chef d'institution, M. Jauffret. C'était un petit homme trapu, à barbe fauve, aux yeux pétillants, un pioche rd rare, très laborieux, fortement soupçonné de couver des idées subversives. Il en avait au moins une, subversive ou non, et il la mena à bonne fin, sans autres ressources que sa volonté de fer. Ce « pion » rêvait de publier un dictionnaire comme on n'en avait vu, une encyclopédie populaire, et il n'en a pas eu le démenti. Il a laissé non seulement une fortune, mais une œuvre. EXEGIT MONUMENTUM. » Il a, en effet, élevé un monument et ce monument ne périra pas.

Grâce au labeur infatigable de Pierre Larousse, au choix judicieux des immenses matériaux que depuis longtemps il avait recueillis, onze années suffirent pour réaliser ce que cet esprit audacieux avait conçue et qui restera son éternel honneur. Le premier fascicule du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* avait été publié en 1865. En 1876 parut le dernier fascicule de cette œuvre colossale, qui représente sans exagération 15 volumes in-8° de 500 pages. La dernière livraison était à peine imprimée que paraissait le *Premier Supplément* (1878). Mais on vit si vite à notre époque que dix années sont à la fois un jour et un siècle : un jour pour la rapidité, un siècle pour les événements qui se pressent. Nous inspirant de la pensée du maître, préoccupés de rester fidèles à sa mémoire, nous nous efforçons d'inventorier, dans ce *Deuxième Supplément*, les richesses de ses œuvres, les actes qui se sont produits dans cette période décennale. Mais, comme l'a dit M. Victor Meunier, « tout en constituant une annexe au *Grand Dictionnaire*, ce supplément est à lui seul une encyclopédie, celle des faits contemporains. Il est même plus que cela. De combien de choses précieuses en effet, les choses nouvelles ne donnent-elles pas occasion de parler ! » En effet, dans l'œuvre principale comme dans ses suppléments, le *Grand Dictionnaire* traite de toutes choses, selon l'esprit du XIXe siècle. Et en cela nous nous montrons les scrupuleux exécuteurs des volontés de Pierre Larousse.

Le *Larousse*, c'est sous cette abréviation familière que, dans le monde de la presse, est désigné le *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*. Cette appellation n'a rien qui puisse nous déplaire. On ne tutoie que les gens que l'on connaît bien, et il est impossible de connaître le *Grand Dictionnaire* sans l'aimer. Donc parlons du « Larousse ».

A Paris comme en province, il n'est pas de journaliste qui, surpris par une actualité à traiter, ne demande à son voisin, à défaut de renseignement, soit une date, soit un texte de loi. « Tout ce dont j'ai besoin en fait de connaissances, écrivait en 1886 M. Francisque Sarcey dans l' « Estafette », je le trouve dans le *Larousse*. » Voilà certes une attestation dont nous avons le droit d'être fier, puisqu'elle vient du maître incontesté du journalisme contemporain. Et ce certificat d'utilité publique, M. Sarcey ne laisse pas échapper une occasion de le délivrer au *Larousse*.

Le 25 juillet 1886 il écrivait dans les « Annales politiques et littéraires » : « Je vous révèle ici les secrets du métier, et pour ne servir de notre aimable argot, je vous débine le truc. Il y a dans le journalisme comme à la Chambre des questions que l'on ne peut traiter sans études préalables et celles, au contraire, sur lesquelles il est permis au premier venu de *tartiner* sans rien

savoir. Les premières ennuient le public, qui ne lit les journaux que pour s'amuser; les secondes le passionnent. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que sur une de ces questions générales où il est loisible à Bouvard et à Pécuchet d'avoir un avis Tartempion se lance à corps perdu, et il s'en occupe, et il y revient et il s'y acharne. C'est un os à ronger qu'il tourne, retourne, déchiquète, suce, dévore jusqu'à ce qu'il ne reste plus ni une miette de chair, ni un atome de moelle. Combien faut-il de compagnies dans un bataillon et en quel ordre doivent-elles marcher? Voilà qui ne prête pas aux développements improvisés. Mais vaut-il mieux que le soldat porte la barbe ou la moustache? Est-il préférable qu'il soit rasé? Oh! là-dessus, il n'est fils de bonne mère qui ne puisse parler dix-sept éternités de suite et l'encre coule à flots; car tous les chroniqueurs à court de copie se jettent sur cette grosse proie. L'un tient pour la barbe, l'autre pour la moustache. Et à moi, *Larousse!* On interroge son dictionnaire à l'article « barbe » et à l'article « moustache »; on y trouve et l'historique de la chose et les anecdotes à l'appui. Il y en a pour deux cents lignes aujourd'hui. Il y en aura pour deux cents autres demain. Une polémique s'engage; on s'attaque, on se répond. Cela est si commode. On tire tout de son fonds, alors même qu'on n'a pas de fonds. Et le public, qui n'en a pas davantage, fait galerie autour : « Ces gaillards-là, se dit-il, ont tout « de même joliment d'esprit : Et quelle éru- « dition. » LAROUSSE, *for ever!* »

M. Francisque Sarcey ne se montre-t-il pas un peu bien sévère pour les journalistes plus ou moins improvisés qui badinent sur les lieux communs de la chronique quotidienne? Le mal, si mal il y a, ne date pas d'aujourd'hui, et Léo Lespès, devenu fameux sous le nom de Timothée Trimm, leur a depuis longtemps tracé la voie et indiqué de bonne heure le moyen d'acquérir de l'érudition à bon compte. Lorsque parurent les premiers volumes du *Grand Dictionnaire*, ce fut pour le chroniqueur du « Petit Journal » une grande joie. « Quand donc, disait-il à un ami, pourras-tu m'envoyer tout le *Larousse?* Je suis vidé, j'ai vidé le *Dictionnaire de la conversation*. Je n'ai plus que cette ressource. Puisse-t-elle ne pas me faire longtemps défaut. » Et à dater de 1866, Pierre Larousse devint, sans trop y prendre garde, le collaborateur le plus assidu du « Petit Journal ». Sans trop y prendre garde, disons-nous. Pierre Larousse, en effet, souriait de bonne grâce à ces emprunts qu'on lui faisait chaque jour. Il se contentait d'interrompre un instant sa lecture et de soulever le bonnet de velours dont parle Racot. « Je salue, disait-il, une de mes vieilles connaissances. »

A quoi bon récriminer, d'ailleurs? Le *Grand Dictionnaire* n'a eu d'autre but que d'instruire, et nous ne pouvons que nous féliciter de voir ce but rempli. Les emprunts faits au *Larousse* sont monnaie courante dans certains journaux. Témoin, cet écho publié dans l' « Evénement » du 10 février 1887. La scène se passe dans une salle de rédaction. « Vous ne savez donc rien de rien, qu'il vous faille consulter le *Larousse* pour un article si facile? — C'est au contraire, parce que je sais trop de choses... — Allez toujours. — ... Et que dans *Larousse* je vais trouver mon affaire toute faite par quelqu'un qui ne savait que ça. » La défaite est dépourvue d'artifice, et on pourrait la nommer « le triomphe de la spécialité ». Telle est du reste l'opinion de certains spécialistes qui, même dans la partie qui leur est familière, invoquent l'autorité du *Larousse*. Tel fabricant d'apéritif s'appuie sur le *Larousse* pour diriger une charge à fond contre le vermouth, auquel sa nouvelle invention fait concurrence, et, du coup, nous voilà recommandant un produit qui, sans aucun doute, ne vaut pas mieux que celui que nous avons combattu au nom de l'hygiène. Tel autre industriel, un horticulteur cette fois, reproduit dans le prospectus de sa maison de commerce notre « nomenclature de cent quarante variétés principales de poires cultivées en France », et il se targue de voir les produits vendus par lui figurer en tête de notre liste, sans même s'apercevoir que cette liste a été dressée par ordre alphabétique.

Mais ce ne sont pas seulement les journalistes « à court de copie », ce ne sont pas seulement les fabricants et les marchands qui ont recours au *Larousse*. Les personnages officiels ne dédaignent pas de puiser à nos sources leurs plus brillantes improvisations. Nous empruntent-ils nos idées, qui peuvent, comme les diamants de la mine, sortir parfois frustes, ajoutent-ils à leur prix par la taille et l'enchâssure? Non, ils les prennent, ma foi, telles qu'elles sont et telles qu'elles sont ils se les approprient. Voici la délicieuse histoire que raconte à ce propos M. de Léoni dans le journal « l'Autorité ». Il s'agit d'un sous-préfet qui doit inaugurer un chemin de fer d'intérêt local, quelque part, en Bretagne. « A cette époque, dit M. de Léoni, ce sous-préfet, que, moins cruel que l' « Autorité », nous ne désignerons que par une initiale, ce sous-préfet donc, ayant à inaugurer un chemin de fer, cherchait déjà à se signaler. Il avait résolu d' « épater » les populations et il les épata, en effet, par un discours, ma foi, fort bien tourné. Diable, se dit-on, dans les environs de M..., ce D... a parlé mieux qu'un dindon, serait-il un aigle? Le discours du sous-préfet fut reproduit dans la feuille locale, et de toutes parts arrivèrent des félicitations à son auteur. Seulement,... seulement, il se trouva que le discours du sous-préfet n'était pas du sous-préfet. Il était simplement du *Larousse*, d'où le fonctionnaire applaudi l'avait découpé. Après cela, le sous-préfet pouvait se vanter d'avoir parlé comme un livre. Et impitoyablement, l' « Autorité » reproduit les phrases du discours officiel, en regard desquelles elle plaça les phrases du *Larousse*. Deux épreuves d'une même photographie. Le plus joli de l'histoire, la morale si l'on veut, c'est que, à raison de ce même discours, le sous-préfet reçut du ministère de l'Instruction publique les palmes d'officier d'académie! Ce fut son expiation.

On ne se contente pas toujours d'emprunter au *Larousse*. Il est des gens peu délicats qui empruntent le *Larousse* lui-même, ou, pour nous servir d'un mot bien en situation ici, « font le *Larousse* ». Vu le poids de l'ouvrage, la chose semble difficile au premier abord, mais

Il est avec le ciel des accommodements,

et ce que l'on ne peut tenter en bloc on le tente en parcelle ou plutôt en feuillet. Témoin l'histoire suivante absolument authentique. Le 3 décembre 1887, le Congrès était réuni à Versailles pour choisir un successeur à M. Grévy. Les candidats à la présidence de la République étaient connus et chaque journal avait d'avance composé leur biographie, Jules Ferry, Freycinet, Saussier étaient sur le marbre, prêts, au premier signal du télégraphe à entrer en pages. Toujours le larron sur lequel on ne compte pas : M. Sadi Carnot fut élu. Personne, quelques instants auparavant, n'avait songé à lui. Il fallait sa biographie *dare dare*. Or, la nouvelle de son élection arriva à Paris à trois heures et demie. Un reporter se précipite à la bibliothèque la plus proche. Il arrive, prend place à la table de travail, ouvre le *Larousse* et se dispose à écrire. Il est trois heures cinquante-cinq et on ferme à quatre heures. Que fait notre homme, qui semble ne pas être à son coup d'essai. Il mouille un fil que par hasard sans doute il avait en poche, le pose sur la marge intérieure de la page contenant la biographie de M. Carnot, laisse deux minutes le fil faire son œuvre, et, quand il sent le papier suffisamment imbibé, quand le petit sillon lui paraît assez profondément creusé, il tire à lui le feuillet, le détache, le plie délicatement dans son garde-notes et remet bravement le *Larousse* au rayon. Quatre minutes ont suffi à cette besogne. L'ouvrage est détérioré, c'est incontestable. Mais qu'importe au reporter plus malin que l'inventeur du fil à couper le beurre : il arrive bon premier à son journal et place cent lignes. Hâtons-nous de dire que ces faits de piraterie sont rares.

Donc et sans recourir à de tels procédés, on pille effrontément le *Larousse*. C'est un fait certain, avéré, prouvé. Ne nous en plaignons pas : on n'emprunte qu'aux riches. Il est vrai qu'on ne prête aussi qu'aux riches. Dans un des principaux cafés du boulevard, Aurélien Scholl rencontrant un des chroniqueurs parisiens les plus connus, l'invite à s'asseoir à sa table, et comme celui-ci refuse; « C'est vrai, dit Scholl, tu ne prends que du *Larousse* entre tes repas. »

LAROZE (Alfred), avocat et homme politique français, né le 5 avril 1834. Après avoir pris son diplôme de licencié en droit il se fit inscrire au barreau de Bordeaux, dont il devint le bâtonnier, et n'entra dans la vie politique qu'au mois d'août 1881 comme député de Bazas. Il siégea sur les bancs de l'union républicaine, fut sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur du 17 mai 1884 au 31 mars 1885, et se présenta avec succès comme candidat opportuniste, dans le département de la Gironde, aux élections générales du mois d'octobre 1885.

L'ARRONGE (Adolphe), auteur dramatique allemand, né à Hambourg le 8 mars 1838, mort à Berlin le 29 septembre 1883. Fils d'un directeur de théâtre, il étudia la musique à Leipzig et devint chef d'orchestre au théâtre Frédéric-Guillaume à Berlin en 1860, et au théâtre Kroll en 1866. La comédie *Das Grosse Los*, qu'il fit jouer sur ce dernier théâtre, obtint un vif succès et l'encouragea à persévérer dans la carrière dramatique. Il fit représenter successivement les pièces en un acte : *Papa hat's erlaubt, Vater Gorilla, Der Registrator auf Reisen*, auxquelles collaborèrent Hugo Muller et Gustave Von Moser; *Mein Leopold*, satire des mœurs bourgeoises qui fut très applaudie (1873); *Hasemanns Tœchter* (1874). De 1874 à 1878 il dirigea le Lobe-Theater à Breslau et plus tard prit part à la fondation du Théâtre-Allemand à Berlin. Citons encore parmi ses pièces les plus connues : *Doktor Klaus* (1878); *Wohlthætige Frauen* (1879); *Haus Lonei* (1880); *Der Kompagnon* (1881); *Die Sorglosen* (1882).

* **LARROQUE** (Patrice), philosophe français, né à Beaune (Côte-d'Or) le 27 mars 1801. — Il est mort à Paris le 15 juin 1879. Aux ouvrages déjà cités de cet auteur, il faut ajouter : *De la création d'un code de droit international et de l'institution d'un haut tribunal, juge des différends internationaux* (1875, in-12); *Religion et Politique* (1878, in-8°).

LARROUMET (Gustave), écrivain et administrateur français, né à Gourdon (Lot) en 1852. Elève de l'Ecole normale supérieure, il fut successivement professeur de seconde au lycée de Vanves, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, maître de conférences de littérature française à la Sorbonne (novembre 1884), chef du cabinet de M. Ed. Lockroy, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, puis délégué dans les fonctions de directeur des Beaux-Arts en remplacement de M. Castagnary (12 juin 1888). Il a publié : *Lord Brougham, étude biographique et littéraire* (1879, in-8°); *Marivaux, sa vie et ses œuvres* (1883 in-8°), couronné par l'Académie française; *la Comédie de Molière, l'auteur et le milieu* (1886, in-18), excellent ouvrage dont nous avons rendu compte (v. COMÉDIE). Mettant à profit les travaux antérieurs de MM. Loiseleur, Vitu, Livet, dont il n'accepte pas toujours les conclusions, M. Larroumet les a résumés très brillamment, tout en ayant des aperçus qui lui appartiennent en propre. On lui doit, de plus, des éditions classiques et une traduction de *l'Armée romaine au temps de César*, de l'Allemand Kraner (1885, in-18).

LARTIGUE (Henri), électricien français, né à Saint-Mandé le 30 septembre 1830, mort à Paris le 16 novembre 1884. D'abord professeur au lycée d'Auch, il fut bientôt chargé par Leverrier du service des observations météorologiques et fut mêlé aux travaux de Leverrier et de Foucault. Il quitta l'Observatoire en 1859 pour entrer dans l'administration du chemin de fer du Nord, où ses aptitudes spéciales le firent charger du service télégraphique, et il tourna ses recherches vers le perfectionnement des appareils destinés à augmenter la sécurité des voyageurs. Ses inventions, *électro-sémaphore, sifflet électro-automoteur, contrôleur d'aiguilles*, etc., remarquées aux Expositions de Paris en 1878 et 1881, de Vienne, de Bruxelles, etc., et rapidement devenues d'un usage courant, lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur et celle de chevalier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche. En mai 1880, il fut nommé directeur de la Société des téléphones.

LARTIGUE (Charles), ingénieur français, frère du précédent, né à Toulouse en 1834. Professeur de mathématiques à dix-sept ans, il fut admis à l'Observatoire de Paris, par concours, comme calculateur et élève astronome; il quitta cette situation en 1856 pour entrer dans les chemins de fer et fut chargé de quelques travaux de construction de voies ferrées en Espagne. Appelé en Algérie en 1881 pour y étudier le mode de traction le plus rapide et le plus pratique applicable au transport des alfas, M. Charles Lartigue inventa le *chemin de fer monorail*, moyen de transport qui est incontestablement appelé à opérer une révolution dans l'agriculture et dans certaines industries.

LA RUE (Warren DE), physicien anglais, né dans l'île de Guernesey le 18 janvier 1815, mort le 29 avril 1889. Elève de l'institution Sainte-Barbe de Paris, il prit à Londres la direction d'une importante maison de commerce (papiers de luxe), mais réserva une partie de son activité à des recherches scientifiques, ayant pour objet l'application de la photographie à la notation des phénomènes célestes (éclipse totale du Soleil, 18 juillet 1860; passage de Vénus sur le disque solaire en 1874) et l'étude de la décharge électrique. Dans ce but, il installa un observatoire et un laboratoire privés. Les résultats de ses investigations furent communiqués ou lus par lui aux institutions scientifiques de la Grande-Bretagne ou bien à l'Académie des sciences de Paris; ces notices ou mémoires ont été insérés dans les « Transactions » de la Société royale d'astronomie et dans les annales d'autres corps savants. M. de La Rue a fait partie, comme membre, rapporteur ou président, des jurys des Expositions universelles de Londres en 1851 (classe X), de Paris en 1855 (classe XXVIII), de Londres en 1862, du Congrès international d'électricité et de l'Exposition d'électricité de Paris en 1881, ainsi que du conseil consultatif de l'Exposition d'électricité ouverte à Sydenham en 1882. Il était membre de la Société royale de Londres, et membre correspondant des Académies des sciences de Paris, de Saint-Pétersbourg et d'Upsal, etc. Il a été président de la Société royale d'astronomie (1864-1866), de la Société de chimie (1867-1869 et 1879-1888), de l'Institut de Londres, et de plus secrétaire de l'Institution royale (1878-1882). Enfin, il était commandeur de la Légion d'honneur.

* **LARVAIRE** adj. — Zool. Qui se rapporte à l'état de larve : *Forme* LARVAIRE. *Etat* LARVAIRE. *Il est impossible de méconnaître leurs rapports avec les formes* LARVAIRES *primaires.* (Claus.) *La vie* LARVAIRE *est plus longue que la vie d'insecte parfait.* (Kunckel d'Herculais.)

LARYNGECTOMIE s. f. (la-rin-jè-kto-mî) — du gr. *larugx*, larynx; *ek-temnô*, je coupe). Chir. Opération chirurgicale consistant dans l'ablation totale ou partielle du larynx.

— **Encycl.** Ce fut Desault, chirurgien français, qui eut le premier l'idée, en 1794, de faire l'ablation des néoplasmes laryngés. Mais l'extirpation du larynx lui-même ne fut primitivement tentée, qu'à titre expérimental, sur des chiens par Czerny d'Heidelberg en 1870 pour savoir si cette opération ne compromettait pas l'existence des animaux. Trois ans plus tard (1873), Billroth fit la première opération de ce genre et consacra ainsi la pratique chirurgicale de la *laryngectomie*. Depuis quinze ans on compte plus de cent extirpations du larynx dont plus des trois quarts ont été totales et les autres partielles. Ces extirpations ont été pratiquées pour des épithéliomes, des sarcomes, des rétrécissements ou des nécroses. En comparant la proportion des morts et des guérisons, on voit que pour l'épithéliome la guérison n'a eu lieu que dans un quart des cas. Le tiers des opérés succombent dès la première semaine au *shock*, à l'épuisement, à l'embolie ou à l'hémorragie pulmonaire, et à la pneumonie. Les suites du sarcome sont plus favorables; la guérison survient dans presque la moitié des cas. Quant aux sténoses et nécroses, plus des deux tiers des opérés meurent. Mais s'il s'agit d'extirpation partielle le succès est obtenu en moyenne deux fois sur trois.

L'extirpation totale n'est indiquée qu'en cas de tumeurs malignes ayant envahi plus de la moitié de l'organe et ayant respecté les parties voisines; elle est contre-indiquée par l'âge avancé, par la nature bénigne des tumeurs, ou par la coexistence d'une autre maladie grave. L'extirpation partielle est d'autant préférable, quand elle est possible, que la récidive n'est pas plus fréquente et que le malade peut, après l'opération, parler et respirer sans canule.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des procédés opératoires; nous dirons seulement qu'en général : 1° on pratique préalablement la trachéotomie, soit une ou deux semaines soit immédiatement avant l'opération; 2° on a recours à l'anesthésie par le chloroforme, l'éther, le bichlorure de méthylène et quelquefois les injections de morphine; 3° on tamponne l'ouverture trachéale à l'aide d'une *canule-tampon* spéciale, dans le but d'éviter l'introduction du sang dans les voies aériennes; 4° l'opération proprement dite comporte trois temps : découvrir le larynx, l'isoler et l'enlever. L'ablation peut se faire par deux procédés différents : de bas en haut ou de haut en bas.

Pendant les premiers jours, le malade est exclusivement nourri par la sonde œsophagienne; puis, vers le dixième ou le quinzième jour, il peut commencer à prendre lui-même des aliments mous; enfin, quelques mois plus tard, on essaye de lui appliquer le larynx artificiel : c'est un instrument formé par la réunion de trois canules en caoutchouc durci ou en argent et destiné à remédier à la perte de la voix. L'une des canules pénètre dans la trachée pour permettre la respiration; une autre est adaptée par son extrémité inférieure à la première et amène le courant d'air dans la bouche; enfin, la troisième, qui contient l'appareil phonateur, est placée à l'articulation des deux premières et fait saillie au dehors en avant du cou. L'appareil est en outre pourvu d'un appendice à ressort destiné à remplacer l'épiglotte. Grâce à cet appareil, le malade peut émettre une voix assez élevée pour se faire comprendre du bout d'une salle à l'autre; mais la voix est monotone et la prononciation exige d'assez grands efforts.

En résumé, l'extirpation du larynx, qui est entrée, grâce aux progrès de la chirurgie moderne, dans la pratique courante, reste une opération grave dont toutes les indications et contre-indications doivent être mûrement étudiées avant l'intervention. Toutefois celle-ci ne doit pas être trop retardée, quand il n'y a pas d'autre espoir de salut pour le malade et quand, d'autre part, il y a lieu d'espérer sinon d'affirmer une issue favorable.

** **LASALLE** (Albert DE), critique et littérateur français, né au Mans (Sarthe) le 16 août 1833. — Il est mort à Paris en 1886.

LASÈGUE (Charles-Ernest), médecin français, né à Paris en 1816, mort dans cette ville en 1883. Il fut l'un des esprits les plus originaux de la génération médicale actuelle, par les idées, le style et la parole. Les études littéraires et philosophiques auxquelles il avait consacré sa jeunesse, le cours de philosophie qu'il avait même professé imprimèrent leur cachet spécial à sa carrière scientifique. Ses premiers ouvrages furent sa thèse de doctorat : *De Stahl et de sa doctrine médicale* (1847) et sa thèse d'agrégation sur la *Paralysie générale et progressive* (1853). Elève de prédilection de Trousseau, il fut nommé, en 1867, à la chaire de pathologie générale, devenue vacante par la mort d'Andral. En 1869, il passait à la chaire de clinique de la Pitié qu'il a conservée jusqu'à sa mort; c'est là qu'il s'est surtout prodigué dans un enseignement où, sous forme de causeries cliniques, dans un langage vif, imagé, pittoresque et souvent très humoristique, il instruisait, charmait et parfois amusait son auditoire. En 1876, il fut nommé membre de l'Académie de médecine. Comme médecin praticien, il s'adonna surtout à la clinique, plus particulièrement à la séméiologie et publia son *Traité des angines* (1848), le *Traité de l'auscultation de Laënnec* (édition

dite de la Faculté de médecine), le *Traité de la goutte de Sydenham* (traduction) et une série d'études sur les dyspepsies, le diabète, la migraine, le rhumatisme, etc., dans les « Archives générales de médecine », dont il fut très longtemps le directeur. Comme philosophe, il s'occupa beaucoup de l'aliénation et a publié dans les « Archives » et les « Annales médico-psychologiques » une série d'études très intéressantes où la psychologie et la médecine se donnent la main. Nous citerons particulièrement ses travaux sur le délire des persécutions, les délires alcooliques, la responsabilité légale des aliénés, la fécondité dans ses rapports avec la prostitution, les hystériques, la dipsomanie, les troubles cérébraux, etc., ce qui a permis de dire que « Lasègue a été un maître éminent dans la spécialité des maladies mentales », et un aliéné persécuté, dont il faillit être la victime, l'avait surnommé « le chef des aliénistes ». Au Palais, où il paraissait souvent comme expert, il s'était fait une grande réputation d'éloquence humoristique. Enfin, comme critique scientifique, il a laissé dans les « Archives » des articles, vrais modèles du genre, sur le rationalisme en thérapeutique, les théories de Virchow, l'Ecole physiologique allemande, la logique scientifique et les biographies de Hoffmann, Stahl, Bright, Graves, Louis, Bretonneau et Trousseau. Les œuvres écrites de Lasègue étaient donc considérables mais trop disséminées. La famille a eu l'heureuse idée de réunir sous le titre d'*Etudes médicales du professeur Ch. Lasègue*, (1884, 2 vol. in-8°), la plupart de ses écrits et quelques-unes de ses leçons inédites. La réunion de ces mémoires met en relief le lien logique qui les enchaîne, et grâce à ce livre, le nom de Lasègue, prendra justement place parmi ceux des grands écrivains de la médecine française.

LA SELVE (Edgar), écrivain français, né à la Luide (Dordogne) en 1849. Ancien professeur de rhétorique au lycée de Port-au-Prince (Haïti), il est secrétaire général de l'Association pour les voyages d'études aux pays lointains. Outre une traduction des *Contes* de miss S.-C. Hall, il a publié : *Histoire de la littérature haïtienne* (1876, in-8°); *Entre les tropiques* (1880, in-12); *Nouvelles patriotiques : une Lorraine* (1880, in-12); *le Pays des Nègres : voyage à Haïti* (1881, in-12); *Ana Magua* (1883, in-12); *l'Artilleur de Longwy* (1883, in-12); *la Laûvette* (1883, in-12).

LASGORI, ville d'Afrique, sur la côte des Somâlis, golfe d'Aden, à 350 kilom. E.-N.-E. de Berbéra, par 11° 10' 30" de lat. N., et 45° 53' 11" de long. E. Lasgori, port et ville principale de la tribu des Ouarsanguélis, se compose de deux villes distinctes, situées à l'embouchure de la rivière Gueldora, à 600 mètres de distance l'une de l'autre, et protégées par trois forts. Elle est en relations commerciales avec les autres villes des Somâlis, la côte d'Arabie, le golfe Persique et Bombay; il s'y tient un grand marché de gommes.

LASHKHARA ou **AL-ASHKHARA**, ville de la côte S.-E. de l'Arabie, sur l'océan Indien, à 50 kilom. N.-E. du râs Djibsh, dans le pays d'Omân, par 21° 52' de lat. N. et 57° 13' 51" de long. E. Elle est défendue par un fort et renferme environ 1.000 à 1.500 habitants appartenant à la tribu des Beni-bou-Ali.

. **LA SICOTIÈRE** (Pierre-François-Léon DUCHESNE DE), écrivain et homme politique français, né à Valframbert (Orne) en 1812. — Il a été réélu sénateur de l'Orne le 8 janvier 1882. Ses derniers ouvrages sont : *Biographie-Bibliographie* (1886-1887, in-8°); *Notice sur Notre-Dame du Chêne* (1886, in-8°); *Préliminaires de la Pacification, les Conférences* [1799-1800] (1886, in-8°); *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1889, 3 vol. in-8°).

LASIORHINE s. m. (la-zi-o-ri-ne — du gr. *lasios*, velu; *rhinos*, nez). Paléont. Genre de mammifères marsupiaux créé par Gray, pour une forme fossile de la grosseur d'un tapir, très voisine des phascolomes ou wombats d'Australie. Le *lasiorhinus latifrons*, seule espèce du genre, est fossile dans les dépôts récents (brèches osseuses) d'Australie.

LASKER (Edouard), homme politique allemand, né à Jarocin (grand-duché de Posen) le 14 octobre 1829, mort à New-York le 5 janvier 1884. Après avoir étudié le droit et les mathématiques à Berlin (1847-1851), et passé trois ans en Angleterre, il fut nommé en 1858 assesseur au tribunal de Berlin. Il attira l'attention du parti libéral par ses travaux sur l'histoire de la constitution prussienne parus dans les « Annales allemandes », et fut élu à la Chambre des députés prussienne dès 1865; mais il échoua en 1879. Entré ensuite au Reichstag constituant, il fit partie de cette assemblée dans ses diverses transformations jusqu'à sa mort, d'abord comme membre du parti progressiste, puis comme l'un des chefs du parti national libéral. Il prit part à la discussion de la plupart des questions importantes, entre autres à la rédaction des nouvelles lois sur l'impôt des classes en Prusse, sur l'extension de la compétence de l'Etat dans la législation civile, ainsi qu'aux travaux de la commission judiciaire de 1875 à 1876, et prononça un discours très remarqué contre la politique des chemins de fer du ministre Itzenplitz. Enfin, lorsque M. de Bismarck eut inauguré sa nouvelle politique douanière et économique, Lasker refusa de le suivre dans son évolution. A partir de ce moment, le chancelier fit une guerre acharnée au parti national libéral et à Lasker, dont la situation était rendue plus difficile encore, parce qu'il se trouvait en désaccord avec le parti des sécessionnistes auquel il s'était joint en mars 1880, après la division du parti national libéral. Fatigué de la lutte, Lasker se retira de la vie politique en 1883 et entreprit un voyage aux Etats-Unis, dans l'espoir de rétablir sa santé ébranlée. C'est là qu'il mourut. Son corps fut transporté en Allemagne et enterré à Berlin. On doit à Lasker, outre de petits écrits politiques : *Aventures d'une âme humaine* (Stuttgart, 1873), ouvrage anonyme; *Histoire de la constitution prussienne*, recueil d'études publiées d'abord dans les « Annales allemandes »; *Voies et but de la civilisation; Essais* (Leipzig, 1881). Il avait été nommé, en 1873, docteur honoraire en droit par la Faculté de Leipzig, et, en 1875, docteur en philosophie par la Faculté de Fribourg-en-Brisgau.

* **LASSEN** (Christian), orientaliste allemand, né à Berghen (Norvège) en 1800. — Il est mort à Bonn le 8 mai 1876.

LASSEN (Edouard), compositeur danois, né à Copenhague le 13 août 1830. Entré au Conservatoire de Bruxelles à douze ans, il obtint le premier prix de piano en 1844 et le grand prix de composition en 1851 (cantate : *Balthazar*). M. Lassen, en sa qualité de pensionnaire du gouvernement, voyagea en Allemagne et en Italie; il rapporta, à son retour, un opéra en cinq actes, *le Roi Edgard*, dont l'ouverture fut exécutée au Conservatoire en 1855 et qui fut représenté deux ans après à Weimar, grâce à la protection de Liszt. Le succès de cet ouvrage valut à Lassen le poste de directeur de la musique de la cour, alors vacant, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Il a donné ensuite *Frauenlob* (Weimar, 1860), *le Captif, Œdipe roi*, de Sophocle, *Faust*, de Gœthe, et *les Niebelungen*, d'Hiebel, pièces pour lesquelles il écrivit de la musique de scène et des chœurs très appréciés en Allemagne. On lui doit également plusieurs œuvres symphoniques, un *Te Deum* (1860), onze recueils de *lieder*, etc.

LASSER DE ZOLLHEIM (Joseph, baron DE), homme politique autrichien, né à Strobl (province de Salzbourg) le 30 septembre 1815, mort le 19 novembre 1879. Ses études de droit terminées, il entra dans l'administration et fut envoyé au Reichstag par sa ville natale en 1848. Là, il se montra adversaire déclaré des nationaux et des cléricaux; et, en octobre 1860, il obtint le portefeuille de la Justice; quelques mois après, à titre provisoire, la présidence du ministère d'Etat, et, en 1861, le portefeuille des Affaires politiques dans le cabinet Schmerling. Il quitta le pouvoir avec tout le cabinet en 1865. Trois ans plus tard, il était nommé gouverneur du Tyrol, poste qu'il conserva jusqu'en 1870. Après la chute de Hohenwart, M. Lasser fut encore ministre de l'Intérieur dans le nouveau cabinet Auersperg, du 25 novembre 1871 au 5 juillet 1878.

. **LASSERRE** (Paul-Joseph-Henri DE MONZIE-), écrivain français, né à Carlux (Dordogne) en 1828. — Ses derniers écrits ont pour titre : *le Miracle du 16 septembre 1877* (1878, in-12); *Bernadette* (1879, in-12); *les Episodes miraculeux de Lourdes* (1883, in-12). M. H. Lasserre a donné une traduction nouvelle des *Saints Evangiles* (1887, in-18).

. **LASSERRE** (Joseph), homme politique français, né à Toulouse le 23 mai 1836. — Il fut réélu le 21 août 1881, dans l'arrondissement de Castel-Sarrazin. La liste réactionnaire du Tarn-et-Garonne l'emporta au 4 octobre 1885, mais l'élection ayant été invalidée, M. Lasserre fut élu le 20 décembre suivant.

LASSOUCHE (J.-P. BOUQUIN DE LA SOUCHE, dit), acteur français, né à Paris le 9 avril 1828. Fils d'un libraire du passage Vendôme, il fut tour à tour cartonnier, graveur, peintre sur porcelaine et commis chez un marchand d'antiquités. Il était à la tête d'un établissement de ce genre quand il quitta les affaires, poussé par une vocation irrésistible. Il débuta, en 1850, au théâtre Montmartre, puis passa, sous la direction de Gaspari, aux Batignolles, où il obtint du succès dans Alain, de *la Chercheuse d'esprit*. Il partit pour la Belgique en 1852, comme second comique. Il revint, avec Gaspari, au théâtre Beaumarchais et se fit remarquer dans *le Coureur de fortune*, d'Adrien Robert (1853). Il resta quelque temps à la Gaîté, où il créa, notamment, Moutonnet, des *Cosaques*. Il entra au Palais-Royal le 1er mai 1858. Le rôle de la Bourguignotte, des *Cuisinières travesties*, le mit de suite en évidence. « Le jour, dit Albéric Second, où le Palais-Royal a découvert le jeune Lassouche, ce théâtre a trouvé le merle blanc. » C'est avec cette originalité qui lui est personnelle, qu'il a joué depuis : *l'Affaire de la rue de Lourcine; les Mémoires de Mimi Bamboche; la Mariée du Mardi gras; la Commode de Victorine; Carnaval de troupiers; les Diables roses; la Cagnotte; les Pommes du voisin; Un Pied dans le crime; la Vie parisienne; la Station de Champbaudet; Célimare le Bien-aimé; les Jocrisses de l'Amour*, etc.; et plus près de nous : Bois-Rose, de *l'Homme au lapin blanc* (1875); l'Ecureuil, du *Troupier qui suit les bonnes;* Léopold, du *Réveillon;* Modeste, de *la Boule;* Pionceau, du *Prix Martin* (1876). Il contracta alors un engagement avec les Variétés, dont il est resté le pensionnaire. Ses principales créations sont : Edgard, de *la Cigale* (1877); Anatole Beaupersil, de *Niniche* (1878); Pépin, de *la Revue des Variétés;* Corgoloin, du *Voyage en Suisse;* Polard, de *Rataplan* (1880); le Président, des *Variétés de Paris* (1881); le Baron, de *Lili* (1882); le Cocher, Lolo, Antoine, de *Revisons!* (1883); l'Explicateur, de *Pschutt et V'lan* (1884); Rodolphe, de *Mam'zelle Gavroche* (1885); Jean, du *Fiacre 117* (1886); le domestique abasourdi de *l'Affaire Edouard* (1889). Il a écrit pour le théâtre des pièces excentriques comme son jeu, et qui ont été jouées sur des petites scènes : *les Amazones de Nanterchinn*, en trois actes (1866), avec Delormel; *les Ahuris de Chaillot*, vaudeville en quatre actes, avec Delormel (1867); *les Castillans sont prohibés*, vaudeville en un acte (1872); *A chacun son plumet*, folie carnavalesque en un acte (1873); *En descendant de la lune*, comédie en deux actes (1876).

* **LASTEYRIE** (Ferdinand-Charles-Léon, comte DE), archéologue et homme politique français, né à Paris en 1810. — Il est mort le 13 mai 1879. Il a publié une *Histoire de l'Orfèvrerie* (1875, in-12).

** **LASTEYRIE** (Adrien-Jules, marquis DE), homme politique français, cousin du précédent, né au château de la Grange (Seine-et-Marne) en 1810. — Il est mort à Paris, le 15 novembre 1883.

LATEAU (Louise), stigmatisée et illuminée belge, né à Bois-d'Haine (province de Hainaut) le 30 janvier 1850, morte dans la même commune le 27 août 1883. Elle appartenait à une famille d'ouvriers; son enfance et sa première jeunesse furent maladives, sans présenter cependant aucun fait médical digne d'attention. D'une intelligence moyenne, son instruction était fort limitée. Sa piété était ardente, elle communiait chaque jour. Ses lectures consistaient dans *l'Imitation de Jésus-Christ* et le *Manuel du tiers-ordre de Saint-François*. En 1867, Louise entra dans la confrérie de ce tiers-ordre. Il est bon de rappeler que le créateur de cette institution religieuse, saint François d'Assise, eut, vers la fin de son existence, des visions mystiques à la suite desquelles ses mains et ses pieds portaient la marque sanglante de clous, et son côté, une plaie contuse, sanguinolente, telles que ces blessures diverses se rencontraient chez Jésus crucifié. C'est là ce qu'on appelle les *stigmates* du saint. Au commencement de 1868, Louise Lateau eut des accidents nerveux, des vomissements de sang. Elle garda, pendant un mois entier, une diète presque absolue. Elle raconta que, pendant ce temps, l'Enfant Jésus lui était apparu. Les prêtres qui l'entouraient crièrent à l'extase, au miracle; les gens pieux des environs vinrent visiter la malade, et tous, par leurs discours et leurs témoignages d'admiration, exaltèrent l'état de celle-ci. Elle eut bientôt, comme son saint préféré, François d'Assise, des hémorragies et des stigmates au côté, aux mains et aux pieds, et des extases qui duraient des jours entiers. L'enthousiasme d'une partie du clergé belge ne connut plus de bornes; une sainte nouvelle était apparue sur terre; l'évêque de Tournai venait, à plusieurs reprises, garantir le miracle par sa présence. Les libres penseurs ricanaient; mais on trouva des médecins français et belges pour certifier que les faits étaient en dehors de la science humaine. Cependant d'autres docteurs étudièrent le cas, le rapprochèrent d'autres connus, et conclurent que la sainte du Bois-d'Haine n'était qu'une malade atteinte d'une *hystérie grave*. Ceci ne paraît pas douteux lorsque l'on sait qu'une des sœurs de Louise Lateau, comprenant le danger que courait celle-ci, prit en 1875 la direction de la maison, éloigna les curieux et les autres causes d'excitation. Une amélioration notable suivit ces mesures; la malade mangea de meilleur appétit; elle n'eut plus d'extases, et ses blessures ne saignèrent plus. En un mot, une vie normale permit à Louise Lateau d'atteindre l'âge de trente-trois ans.

LATELA, mouillage très fréquenté de l'Afrique orientale, dans la colonie française d'Obock, à 9 kilom. O. de cette ville, sur la route de Tadjoura. Près de Latela se trouve une source d'eau chaude de 38°.

* **LATEX** s. m. — **Encycl.** Bot. Le rôle exact du *latex* dans l'économie végétale est loin d'être encore bien connu. Certains botanistes veulent voir en lui le suc nourricier du végétal, et telle est l'opinion de C.-H. Schultz, de Berlin; d'autres, et parmi ceux-là il faut compter M. Van Tieghem, le considèrent comme un produit de sécrétion de la plante sans importance pour la nutrition. « Comme dans une foule de circonstances, dit M. Duchartre, la vérité paraît se trouver entre ces deux extrêmes; la présence dans le latex de matières albuminoïdes et d'hydrocarbures qui sont essentiellement assimilables, ainsi que les expériences de Faivre et de M. Schullerus donnent beaucoup de vraisemblance à l'opinion selon laquelle ce liquide est utilisé dans une mesure qui n'a pu encore être déterminée pour le développement des organes. »

Les latex constituent un liquide tenant en suspension de petits globules arrondis très nombreux, qui lui donnent son opacité. Les diverses substances qu'ils contiennent suivant les espèces végétales les rendent souvent utilisables en médecine ou dans l'industrie. Le liquide fondamental est de l'eau tenant en suspension des globules de nature grasse ou cireuse, de caoutchouc ou de résine, d'amidon, et en dissolution divers sels, notamment des malates de chaux, du sucre, de la gomme, des alcaloïdes, des matières albuminoïdes, etc.

Analyse du latex du galactodendron ou *arbre à la vache :* Eau, 57,3 pour 100; albumine, 0,4; cire, 5,8; résine, 31,4; gomme et sucre, 4,7; cendres, 0,4. (Heintz.)

Analyse du latex de *l'euphorbia platyphylla :* Eau, 77,22 pour 100; résine, 8,12; gomme, 2,15; caoutchouc, 0,73; sucre et matière extractive, 6,41; albumine, 2,53; graisse, 1,33; cendres, 1,51. (Weiss et Wiesner.)

LATIFUNDIA s. m. pl. (la-ti-fon-di-a — mot latin composé de *latus*, large, et *fundus*, fonds de terre). Grandes propriétés territoriales : *La puissance mécanique, unie à la puissance du capital, menacerait de reconstituer des* LATIFUNDIA *si la division des héritages et la petite culture n'avaient point reçu l'assistance de voies de communication perfectionnées, de marchés et du progrès des lumières.* (Wolowski.) *Il n'est pas impossible que, comme le croient beaucoup d'économistes, la suprématie du capital amène à la longue l'absorption de la petite propriété par les* LATIFUNDIA, *de même que les petits artisans succombent sous la concurrence des manufactures géantes.* (Em. de Laveleye.)

Latin (LA QUESTION DU), par Raoul Frary, (Paris, 1885, in-16). Lorsque l'on vit M. Raoul Frary, l'un des lauréats du concours général, l'une des gloires de l'Université, faire la guerre à l'enseignement classique, on le compara, d'après La Bruyère, « à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice ». La comparaison n'était pas tout à fait exacte. M. Frary ne voulait point battre sa nourrice; seulement, il la trouvait quelque peu tarie pour abreuver les jeunes générations, et elle lui paraissait vraiment en retard sur les idées d'aujourd'hui, à plus forte raison sur celles de demain. Le grec est-il utile? Point; il est simplement encombrant, car personne ne le sait, sauf quelques hellénistes de vocation ou de profession. « Il n'y a que deux catégories d'élèves en faveur de qui l'on puisse relever les études grecques : ceux qui se destinent à l'enseignement et ceux qui n'auront jamais besoin de gagner leur vie. » Donc, ou le grec doit être enseigné plus sérieusement ou on doit le sacrifier. Le latin est-il plus indispensable que le grec aux générations à venir? Non, répond M. Frary, qui entreprend bravement la réfutation des arguments les plus sérieux des champions du latin. On dit que l'étude d'une langue ancienne est une gymnastique excellente, mais on oublie que la déclinaison et la conjugaison défendent l'entrée de l'idiome qu'il faut atteindre. On n'aborde pas la langue de Cicéron sans avoir traversé les broussailles de la grammaire, et avant d'avoir affaire aux mots on est forcé de pâlir sur les formes. Or, la majorité des écoliers ne gagnent à cet exercice qu'une sorte « de courbature morale et d'incurable déformation ». On dira encore que la connaissance du latin est indispensable à qui veut bien savoir le français. Mais à qui fera-t-on croire qu'il faille étudier une langue morte pendant dix ans pour bien parler une langue vivante, et surtout la langue maternelle! Est-ce qu'Homère connaissait le sanscrit? Ce qu'il nous importe de savoir, ce n'est pas la valeur d'un mot sous les consuls ou sous les empereurs romains, c'est son histoire depuis la naissance de la langue jusqu'à nos jours, et, à ce point de vue, nous consulterons avec plus de profit le *Dictionnaire de Littérature* ou le *Glossaire de Du Cange* que le vocabulaire de Virgile ou celui de Quintilien. « L'enseignement secondaire a mission de former des hommes cultivés et non des hommes de lettres. Il n'y a que trop de vocations littéraires sur le pavé. » Et ne dites pas que, s'il faut élever nos enfants pour notre temps, il ne faut séparer ni notre pays ni notre temps de la tradition des races latines et de la tradition humaine. Pour M. Frary, ce sont là des mots. Nous sommes Français et non Latins, et quant à la tradition humaine, elle consiste non à porter des reliques, mais à enrichir l'esprit humain de découvertes nouvelles, à l'élargir par des méthodes pédagogiques modernes, à ne point le faire vivre sur des habitudes séniles, comme un vieil enfant.

L'enseignement secondaire spécial a-t-il remédié à cet état de choses? Non, selon notre auteur, qui n'admet pas les demi-mesures, ni les bifurcations et qui demande la séparation radicale des langues anciennes et de l'Université. Les langues vivantes sont destinées, pense-t-il, à supplanter les langues mortes avec intérêt et avec profit; l'anglais et l'allemand sont deux idiomes florissants, qui fourniront aux jeunes Français matière à bien des sentiments, à bien des idées. « Mettez dans la balance la littérature latine et la littérature anglaise, sans tenir compte à celle-ci de la multitude des talents de second ordre, et vous avouerez que la religion du beau peut aussi bien s'enseigner dans un séjour à Londres que dans un séjour